

## NOTES D'ENQUETE

### *SAINTE-CEROTTE (72) 18.12.1977*

#### **1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS**

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr)

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1977 par le GEPAN sous le nom de SAINT-CALAIS (72) 18.12.1977.

#### **2 – DESCRIPTION DU CAS**

Dans la nuit du 17 au 18 novembre 1977 à 1h20, plusieurs personnes observent un phénomène rouge-orangé dans le ciel. Bien que ne s'accordant pas sur la forme du PAN, les témoins remarquent tous des mouvements de descente et ascension avant sa disparition progressive en direction de l'Ouest.

L'enquête de gendarmerie menée sur place n'a pas permis de trouver d'autres témoins.

#### **3 – REEXAMEN DU CAS**

Les descriptions des lieux d'observation et du PAN sont très précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas et de reconstituer l'itinéraire des témoins grâce à Google Maps et Géoportail.

Les témoins, au nombre d'une dizaine, se trouvaient au hameau des Trois Chênes, commune de Sainte-Cérotte (72), depuis la ferme située à l'intersection des routes CD 58 et CR 20 (Figure 1).

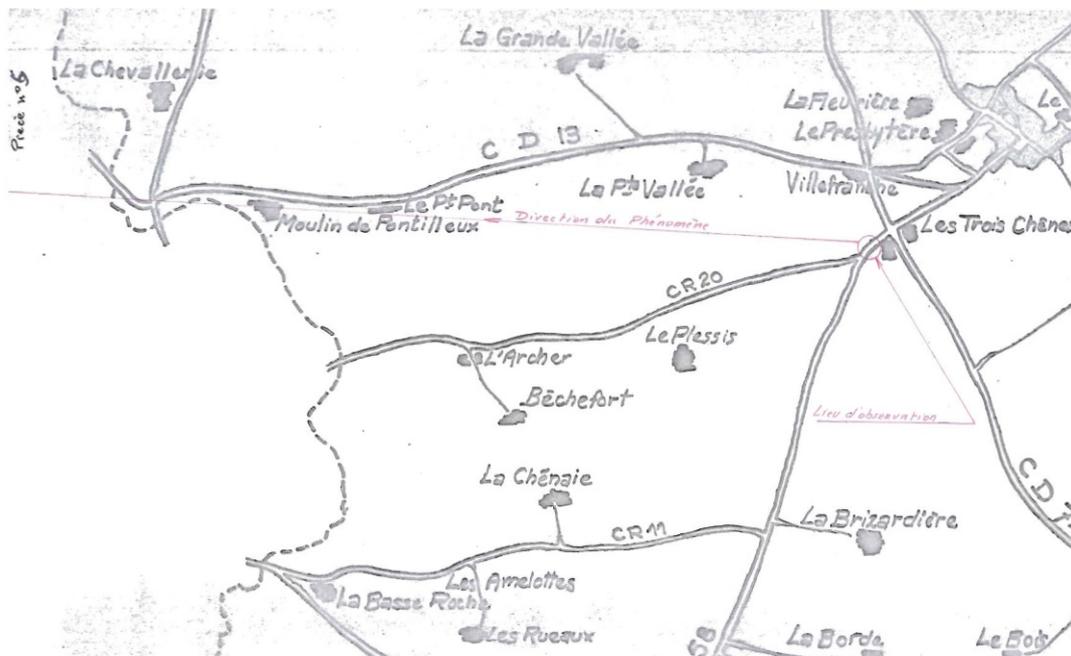


Figure 1 : Gendarmerie – plan du lieu d’observation

Le PAN est visible vers l’Ouest. La carte fournie par la gendarmerie permet de déduire que le PAN était visible dans la direction du moulin de Pontilleux, ce qui lui donne un azimut d’environ 273° (Figure 2).

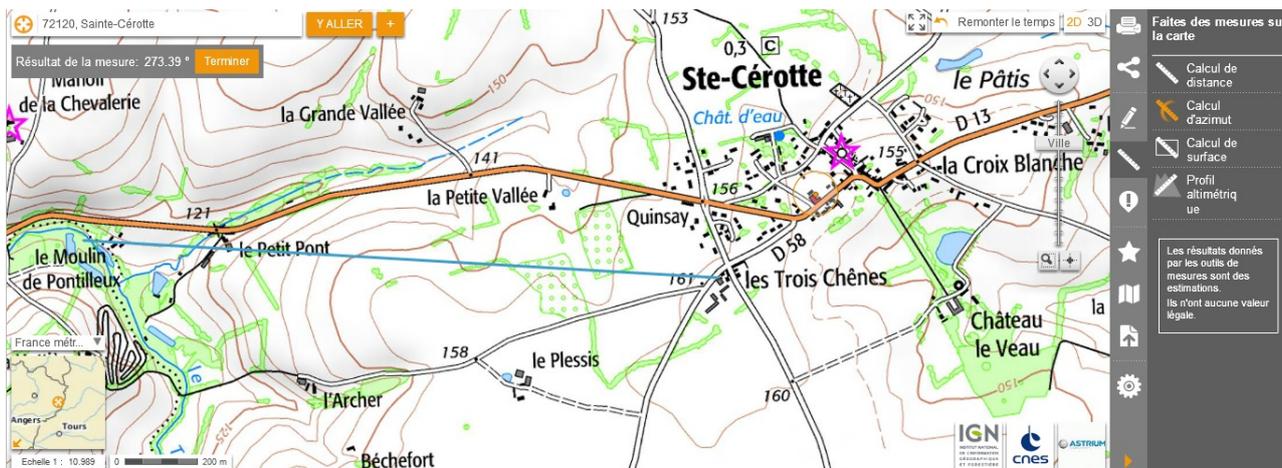


Figure 2 : Géoportail – mesure de l’azimut du PAN d’après les données fournies par la gendarmerie

Il est à noter que sur la dizaine de témoins, seul 7 d’entre eux ont pu être interrogés par la gendarmerie.

Les témoignages sont assez unanimes sur la couleur et la forme du PAN. Celui-ci est décrit de couleur rouge orangée non éblouissante, avec une forme rappelant un demi-cercle : « un triangle isocèle dont le bas était bombé » (T1), « comme une demie lune, la partie arrondie vers le sol » (T2), « la forme d’un quartier de lune » (T3), « l’aspect d’un arc de cercle » (T4), « c’était ressemblant à un demi-cercle, rouge orangé, courbe face au sol » (T5), « la forme d’un arc circulaire la partie arrondie vers le bas » (T6), « la forme d’une demi-lune, dont la partie arrondie était vers le bas » (T7).

La hauteur angulaire du PAN était très faible, et sa taille apparente comme importante, supérieure à celle de la Lune.

Le PAN est resté immobile quelques minutes. Après cette première phase d'observation, le PAN s'est déplacé vers la gauche et vers le bas, avant de remonter et de disparaître. Il est à noter que cette disparition est progressive et sur l'horizon, puisque le PAN est masqué par la configuration du terrain (présence d'une haie). Cette seconde phase d'observation a duré environ 2 ou 3 minutes. La forme du PAN a peu évolué lors de cette phase.

Seul le témoin n°4 (T4) fournit une indication météorologique, précisant que « *le ciel était très clair et bien dégagé* ». La station météo la plus proche ayant conservé des archives complètes pour la date de l'observation est celle de Tours – St Symphorien (37), distante de 53 km, indique un ciel peu nuageux, avec une visibilité horizontale de 8 km (Figure 3).

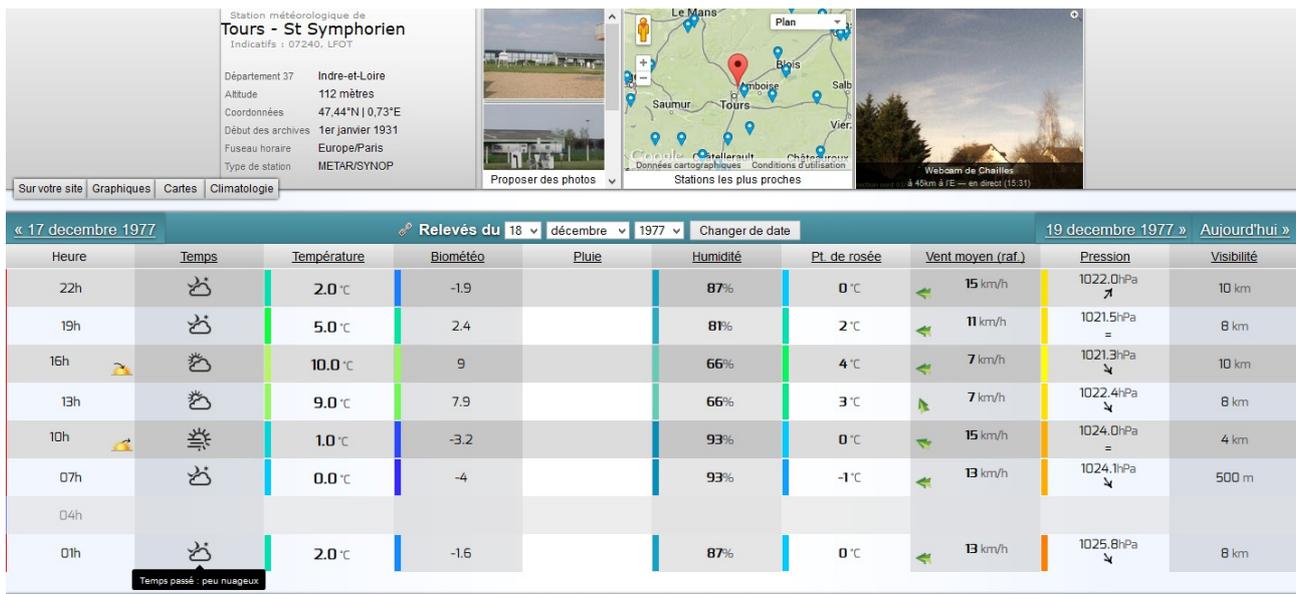


Figure 3 : relevés météo pour la station de Tours – St Symphorien (image : Infoclimat.fr)

#### 4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (plusieurs minutes) ainsi que le fait que le PAN soit observé toujours dans la même direction sont parfaitement cohérents avec une observation astronomique.

Les détails fournis par les témoins sont d'ailleurs en faveur d'une telle hypothèse, puisque la couleur du PAN ainsi que le fait qu'il soit observé bas sur l'horizon Ouest rappellent très fortement le coucher d'un astre. Il est d'ailleurs à noter que la couleur du PAN rappelle celle du soleil couchant (T6). La description du PAN fournit par les témoins permet même d'affiner l'hypothèse explicative de d'envisager une méprise avec la Lune, dans la mesure où le PAN est décrit comme d'une taille apparente importante et une forme de demi-cercle et rappelant celle de la Lune.

Une reconstitution sur Stellarium pour Sainte-Cérotte (coordonnées : 47°54'02'' Nord, 0°41'15'' Est) le 18 décembre 1977 à 1h25 montre effectivement la présence de la Lune en phase de coucher, à l'horizon Ouest (Figure 4).

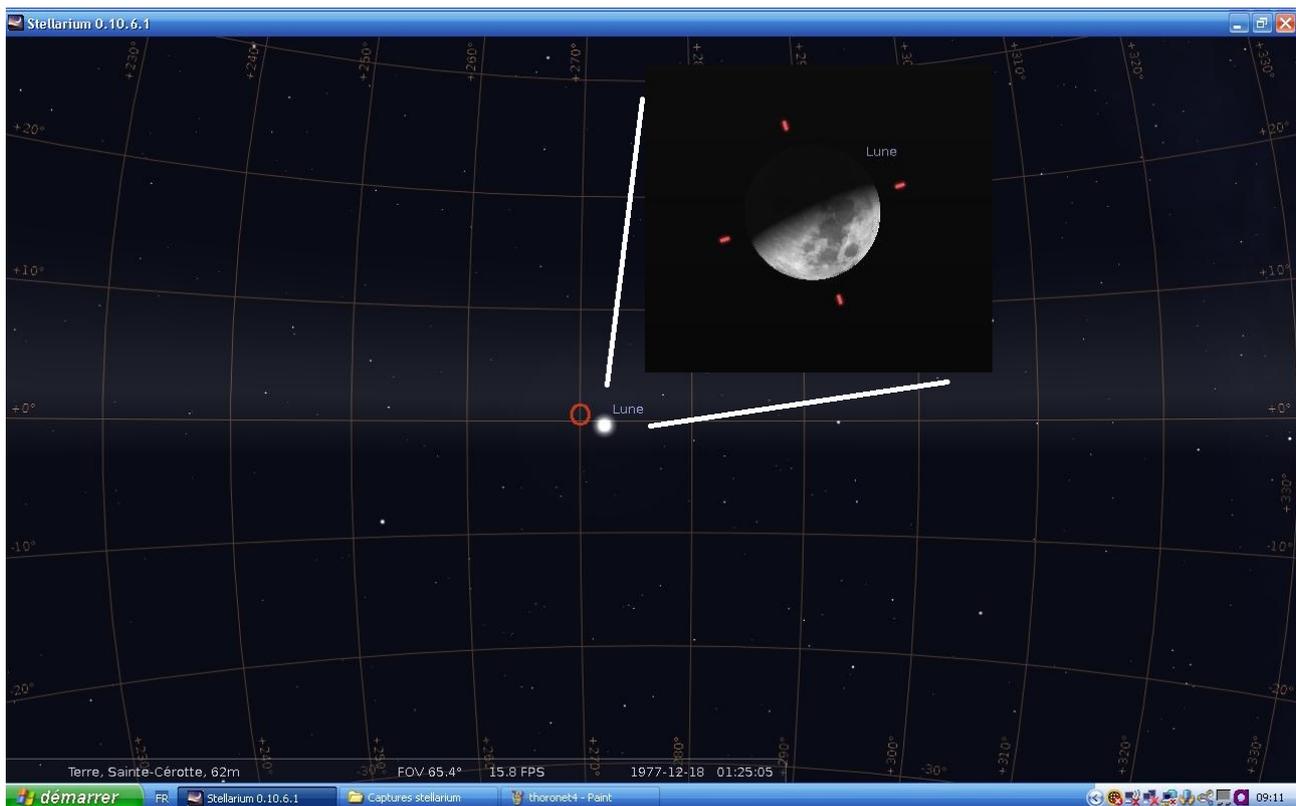
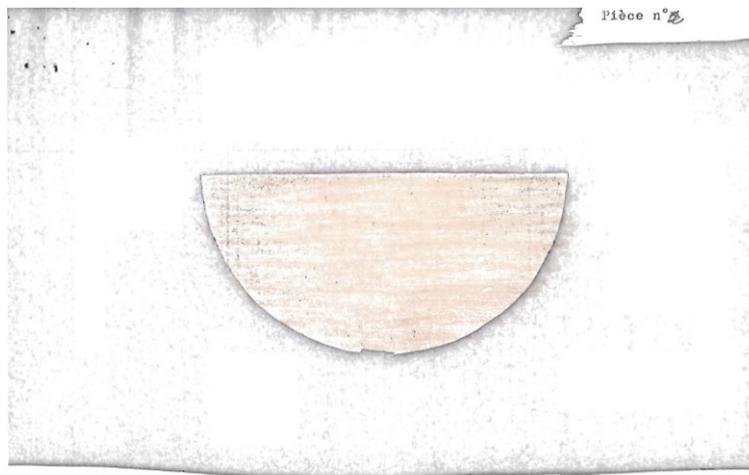


Figure 4 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation, et phase de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confirmée par la forme du PAN, tout à fait cohérente avec l'aspect visuel de la Lune, qui était alors en phase de Premier Quartier, mais également par l'azimut de la Lune ( $271^\circ$ ), correspondant exactement à l'azimut du PAN ( $273^\circ$ ) fourni par la gendarmerie. De plus, le PAN est décrit comme une taille légèrement supérieure à celle de la Lune, ce qui est une illusion très classique lorsque la Lune est sur l'horizon, où elle paraît visuellement plus grosse.

Il est d'ailleurs à noter que plusieurs des témoins, lors de la découverte du PAN, ont tout d'abord pensé à la Lune : « *j'ai vu une lueur que j'ai cru être la lune rousse* » (T2), « *ressemblant à la lune* » (T4), « *Madame XXX a dit ! « Tiens, la lune ! »* » (T5). Cette hypothèse a cependant été rejeté aussitôt par le témoin n°5 (T5), avec pour argument que « *la lune n'est pas de ce côté à cette heure-là* », ce qui est une erreur d'interprétation compréhensible.

Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de comparer le dessin du PAN fourni par les témoins avec l'aspect réel de la Lune au moment de l'observation (Figures 5 et 6).



(croquis n° 1) demi-lune. Arc de cercle, dont la corde a été évaluée à 50 cms.

Figure 5 : dessin du PAN d'après les témoins



Figure 6 : Stellarium – aspect réel de la Lune lors de l'observation

Les changements de forme et les déplacements lents du PAN peuvent s'expliquer par la présence d'arbres ou de brume à l'horizon, déformant l'image de la Lune. La disparition du PAN à l'horizon s'explique parfaitement avec le coucher réel de la Lune. Une reconstitution menée sur place par un enquêteur GEIPAN a permis de constater que l'horizon Ouest est parfaitement plat.

Bien que le ciel présente des éclaircies, les témoins ne mentionnent pas la Lune, alors qu'elle était directement dans l'axe qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

## 5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (une dizaine de témoins), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au coucher.

De plus, la Lune était bien présente dans la zone du ciel observée alors que les témoins n'en font pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, observation de nuit, mauvaise interprétation de la position de la Lune).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté moyenne est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune.